

Interpellation présentée par le député:

M. Olivier Jornot

Date de dépôt : 22 janvier 2009

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Quelles mesures urgentes pour répondre à la surpopulation carcérale à Champ-Dollon ?

La prison de Champ-Dollon a été conçue pour 270 détenus. Il y a quelques jours, la barre des 500 détenus a été franchie.

Cette situation est lourde de conséquences. On pense d'abord aux conditions de travail des gardiens, qui sont soumis à un stress accru, en raison des risques engendrés par la surpopulation. A l'occasion de diverses actions récentes, les gardiens de Champ-Dollon ont clairement fait part de leur insatisfaction à cet égard et de leur souci que des mesures efficaces soient prises.

On pense ensuite aux conditions de détention, dont la qualité diminue au gré de l'augmentation de la population carcérale. La cohabitation dans des surfaces confinées d'un nombre de détenus deux fois plus élevé que la capacité théorique des locaux est un facteur qui aggrave la pénibilité de la détention. Or, Champ-Dollon est une prison préventive, dans laquelle les détenus sont présumés innocents et ont droit à un traitement irréprochable de la part de la collectivité publique.

Enfin, il y a tous les autres risques, notamment sécuritaires. On pense au risque d'évasion, mais aussi au risque de mutinerie de détenus, dont les conséquences seraient amplifiées par la densité de la population carcérale.

L'Etat de Genève a récemment mis en service La Brenaz, établissement destiné aux courtes peines. Cette mise en service a probablement déchargé quelque peu la prison de Champ-Dollon, mais d'une manière notoirement insuffisante. Il s'apprête à lancer le chantier de Curabilis, établissement pour détenus soumis à des mesures. Il n'en résultera aucun effet de décharge pour Champ-Dollon.

Dans ces conditions, des mesures urgentes sont indispensables. On pense notamment à la construction à très brève échéance de structures de détention provisoires.

Quelles mesures urgentes le Conseil d'Etat entend-t-il prendre pour faire face à la surpopulation carcérale à la prison de Champ-Dollon ?